

*Questions orales*

## LE CHÔMAGE CHEZ LES FEMMES

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre chargé de la condition féminine, du ministre de l'Emploi et de l'Immigration et du ministre des Finances, qui sont tous, je suppose, en train de faire campagne pour un candidat à la direction du parti libéral, je poserai ma question au premier ministre suppléant. Le mois dernier, 31,000 femmes de plus sont venues grossir les rangs des chômeurs. Que va faire le gouvernement? C'est une question très simple à laquelle je veux une réponse directe. Quelles mesures le gouvernement va-t-il prendre pour créer des emplois pour les Canadiennes?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, il existe un large éventail de programmes. Les programmes annoncés il y a quelques semaines par le secrétaire d'État à la Jeunesse touchent également un large éventail d'emplois. Il n'est dit nulle part que ces emplois sont destinés aux hommes seulement. Ils s'adressent autant aux femmes qu'aux hommes. Tous les programmes, les programmes de formation que . . .

**Une voix:** Donnez-leur de meilleurs services de garderie.

**M. Pepin:** Nous allons effectuer une étude à ce sujet.

**Une voix:** C'est tout ce qu'on fait, on étudie la question.

**M. Pepin:** Nous devons étudier les problèmes que présente la question des garderies car le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux se partagent les compétences dans ce domaine. Selon moi, il est déjà remarquable que les provinces n'aient pas fait connaître leur opposition dès l'annonce d'une étude sur cette question. Cela montre, à mon avis, que les mentalités évoluent au Canada.

Pour en revenir à la question des femmes, tous les efforts que le gouvernement fédéral déploie à l'heure actuelle s'adressent également aux femmes. Leur participation sans cesse croissante à la main-d'œuvre active montre clairement qu'elles comprennent le message.

**M. Murphy:** Monsieur le Président, le ministre sait pertinemment qu'en ce qui a trait aux programmes de création d'emplois dont il vient tout juste de parler, la participation des femmes est inférieure à ce qu'elle est sur le marché du travail. En d'autres termes, les femmes ne profitent pas autant qu'elles le devraient des programmes de création d'emplois à court terme du gouvernement.

• (1150)

## ON DEMANDE DE CRÉER DES EMPLOIS POUR LES FEMMES

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, le gouvernement exerce le pouvoir depuis quatre ans. Ce n'est plus pour lui le moment d'étudier la question des garderies, c'est celui d'agir. Au sein de la Fonction publique, le Programme de promotion sociale en ce qui concerne les femmes est un échec. C'est également un échec dans le secteur privé, de même qu'au niveau de l'octroi des contrats du gouvernement. Que va faire le gouvernement pour créer des emplois à l'intention des Canadiennes?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant):** Ce que le député déclare et qui d'ailleurs est tout à fait courant, ordinaire et normal en l'occurrence, c'est que le temps de la réflexion, de la recherche et de l'étude est passé, et que c'est le moment de présenter des programmes. Quand nous présentons des programmes, les députés de l'opposition nous reprochent de n'y avoir pas suffisamment réfléchi, de les avoir mal élaborés et d'être passés à côté du problème véritable. Ils prétendent que nous aurions élaboré de meilleurs programmes si nous y avions mûrement réfléchi. C'est tout à fait dans la norme des reproches que l'opposition nous adresse régulièrement. J'ai répondu à la question dans la première partie.

## LA POLITIQUE D'EMBAUCHE DU CANADIEN NATIONAL—LE RAPPEL DE PENSIONNÉS

**L'hon. John M. Reid (Kenora-Rainy River):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Dans l'ouest du Canada, le CN manque d'employés. La compagnie a commencé à reprendre des employés qu'elle avait mis à la retraite il y a deux et trois ans. Elle ne recrute pas d'étudiants cette année ni les jeunes chômeurs en quête d'emploi.

Le premier ministre suppléant communiquera-t-il avec le CN pour savoir pourquoi il n'embauche pas des jeunes ou des étudiants et pourquoi il embauche plutôt des employés mis à la retraite et qui ne sont plus censés faire partie de la population active?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, voilà un des problèmes qu'engendre l'incertitude qui règne au Canada et dans le monde industrialisé: les hommes d'affaires qui gèrent des usines hésitent à embaucher. Ils préfèrent proposer des heures supplémentaires rémunérées à leurs employés et embaucher des personnes déjà formées. À mon avis, cette réaction est attribuable à l'incertitude actuelle.

Mes honorables amis d'en face et tous les Canadiens pourraient peut-être susciter un certain optimisme en disant: «Bravo, une mine a été ouverte hier. Bravo, Husky a décidé de réaliser le plus vaste projet énergétique depuis cinq ans ou encore le ministre du MEIR a attiré une compagnie japonaise au Canada». Malheureusement, les Canadiens écoutent trop souvent les députés de l'opposition plutôt que les ministériels parler de ces questions. Si les Canadiens étaient plus optimistes, l'économie s'en porterait peut-être un peu mieux.

J'ai tenté d'expliquer pourquoi, par exemple, on rappelait d'anciens employés au lieu d'en former de nouveaux. L'industrie, incertaine de l'avenir, veut ainsi faire des économies.

## LE CHÔMAGE EN COLOMBIE-BRITANNIQUE ET EN ALBERTA

**L'hon. Don Mazankowski (Végréville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Quoi qu'il en dise, les faits parlent d'eux-mêmes. D'après les statistiques de chômage publiées aujourd'hui, le taux de chômage désaisonnalisé est de 15.6 p. 100 en Colombie-Britannique et de 12 p. 100 en Alberta. Ce sont les taux les plus élevés depuis 1946, c'est-à-dire depuis qu'on établit des statistiques.